

vais plus remuer aucun de mes membres. Je promis un pèlerinage au Cap. J'accomplis aujourd'hui ma promesse en action de grâces à N. D. du Rosaire qui m'a guéri. ZOTIQUE VIVIER.

ST LÉON : Mon petit garçon était bien malade et il ne faisait que pleurer. Sans vouloir forcer la volonté du bon Dieu je promis un pèlerinage *avec lui* au Cap et une messe au Sanctuaire, s'il revenait à la santé. Nous n'avons eu que ce seul bébé, après 6 ans de mariage et nous voulions bien le garder. Dieu soit béni ! La Vierge bénie du Cap nous l'a renvoyé, ce cher petit ange, parfaitement guéri : Une de mes filles malades a été guérie, avec la promesse de réciter 9 rosaires et de faire 15 chemins de Croix : D. MÈ A. A.

ST LÉON : J'étais dans une grande inquiétude : mon fils qui est mon seul soutien, devait me quitter. J'ai promis un pèlerinage au Cap et une messe au Sanctuaire, si j'obtenais que mon fils restât avec moi. J'ai été exaucée : DAME VVE J. B T.

ST JEAN DESCHAILLONS : L'automne dernier ma mère tomba malade d'une hydropisie accompagnée de maladie de cœur. Après promesse de publication, si j'étais exaucée, un mieux sensible se produisit aussitôt, et il s'est toujours continué depuis : UNE ABONNÉE.

CAP DE LA MAGDELEINE.—Étant venu s'ajouter à la paralysie que j'avais déjà dans un